

## Péages de l'Autoroute Blanche (A40) Révision des tarifs au 1<sup>er</sup> février 2022

Chaque année, les tarifs de l'Autoroute Blanche sont révisés au 1<sup>er</sup> février. Conformément aux modalités de calcul définies dans le contrat de concession d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB), cette révision est de 2,39 % pour 2022. Ainsi, certains tarifs évoluent de l'ordre de 0,10 € pour les véhicules légers, motos, poids lourds et autobus à compter du 1<sup>er</sup> février.

Les équipes ATMB rappellent que des offres à réduction de 30 à 50 % sont proposées à tous les automobilistes qui empruntent au moins une fois par semaine l'Autoroute Blanche.

Le calcul de révision est composé de : l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac de 1,75 %, auquel s'ajoute la compensation liée à la redevance domaniale (0,31%), et les investissements compensables au contrat d'entreprise entre ATMB et l'Etat (0,33%).

En savoir plus sur les prix de l'autoroute : [ici](#).

Pour les véhicules légers (classe 1), cette hausse se traduit par l'évolution de 0,10 € sur le tarif du péage de Bonneville Ouest (entrée/sortie n°16), Nangy (barrière de péage), Bellegarde (entrée/sortie n°10), Eloise (entrée/sortie n°11), Viry (barrière de péage).

Les nouveaux tarifs pour les classes 2 à 5 sont indiqués dans la grille ci-après.

### A quoi sert le péage ?

Les recettes de péage permettent à ATMB de financer la mobilisation des équipes 24h/24 sur le terrain, pour permettre des conditions de circulation optimales tout au long de l'année. Sur les 130 km du réseau, plus de 350 collaborateurs sont mobilisés, notamment pour le service hivernal et l'entretien de plus de 220 ouvrages d'art.


Le péage permet également de supporter le haut niveau d'investissements réalisé chaque année par ATMB. Ce sont en moyenne 40 millions d'euros qui sont investis pour que l'autoroute reste sûre, fluide, réponde aux besoins de nos clients et aux exigences environnementales de notre territoire haut-savoyard.

En 2022, plus de 47 millions seront investis, notamment pour :


- la protection des nappes de captage sur la commune de Sallanches,
- l'aménagement de l'aire de Valleiry avec l'apport de nouvelles bornes de recharge électrique,
- des protections antibruit pour les riverains des Houches (RN205)
- le renforcement de la sécurité sur le secteur sinueux du défilé Sainte Marie (RN205).

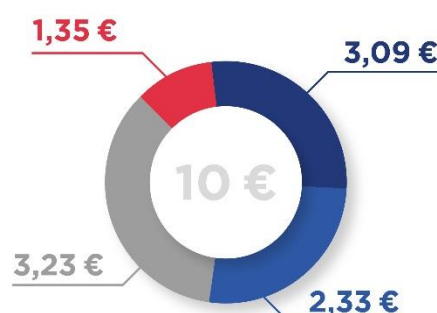
### Comment sont utilisés 10 € de péage sur l'Autoroute Blanche ?

 **1,35 €** sont reversés sous la forme de dividendes, dont 72 % à l'État et 21 % aux collectivités territoriales.

 **3,09 €** pour le service aux clients : équipes sur le terrain 24h/24, entretien de l'autoroute, service hivernal, déploiement et maintenance d'équipements de sécurité et d'information trafic

 **2,33 €** pour le financement des investissements futurs et pour l'amortissement des investissements réalisés.

 **3,23 €** sont reversés à l'État sous forme de TVA, impôts et taxes.






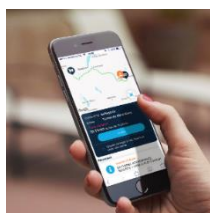
## Les offres à réduction sur l'Autoroute Blanche

Depuis plusieurs années déjà, ATMB propose des formules de télépéage qui permettent aux automobilistes circulant entre Passy et Valserhône (ex Bellegarde) au moins une fois par semaine, de bénéficier de réductions allant de 30 à 50 % sur le montant du péage. La remise est accordée dès le 1<sup>er</sup> trajet.

Pour les véhicules 100 % électriques, ATMB accorde une remise de 80 % de remise ainsi que la gratuité des frais d'abonnements sur l'Autoroute Blanche. L'objectif de l'offre est d'encourager les motorisations plus vertueuses sans émissions de gaz et encourager le renouvellement du parc automobile local.

## Nouvelle grille des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 sur l'Autoroute Blanche

CLASSES	VÉHICULES	ANNEMASSE - CHÂTILLON EN MICHAILLE			LE FAYET - GAILLARD									
		TARIFS TTC (en €)			TARIFS TTC (en €)									
1		Véhicules ou ensembles roulants dont la hauteur totale est inférieure ou égale à 2 m et le PTAC inférieur ou égal à 3,5 T.			4,00	5,30	1,30	2,20	4,30	2,10	2,10	1,20	1,50	2,00
2		Véhicules ou ensembles roulants dont la hauteur totale est comprise entre 2 et 3 m et le PTAC inférieur ou égal à 3,5 T.			6,80	9,00	2,20	3,90	7,80	3,90	3,90	2,10	2,80	3,50
3		Véhicules à 2 essieux dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 m ou dont le PTAC est supérieur à 3,5 T.			10,60	13,70	3,10	6,10	12,20	6,10	6,10	3,40	4,40	5,70
4		Véhicules ou ensembles roulants à plus de 2 essieux dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 m ou dont le PTAC est supérieur à 3,5 T.			13,70	18,20	4,50	7,80	15,60	7,80	7,80	4,40	5,70	7,50
5		Motos, side-cars, trikes			2,60	3,50	0,90	1,30	2,60	1,30	1,30	0,80	0,90	1,20



**Pour plus d'informations sur les conditions de circulation en temps réel pensez à ATMB Info Traffic : l'application mobile qui simplifie vos trajets sur l'Autoroute Blanche.**

**Disponible gratuitement sur le Play Store et l'Apple Store : <https://app.atmb.com/>**

### A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

## CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations Humaines

ATMB

[celine.coudurier@atmb.net](mailto:celine.coudurier@atmb.net)

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11